

Et, lorsqu'il fut exclu, par le fanatisme, de la conférence de la Haye, le même Pontife écrivait à la reine de Hollande :

“ L'autorité du Pontificat suprême dépasse les frontières des nations ; elle embrasse tous les peuples, afin de les confédérer dans la vraie paix de l'Évangile... Mieux que personne elle sait incliner à la concorde tant de peuples au génie si divers.”

Lui-même, malgré la condition anormale où l'avait mis la politique sectaire de l'Europe, il sut mettre fin à de grands différends survenus entre l'Allemagne et l'Espagne, entre deux nations de l'Amérique du Sud.

Et Pie X, plus tard, traçant les bases véritables de la paix, les fait consister “ dans l'observance sainte et générale des lois de la *justice* et de la *charité*.”

De la première vertu tous les belligérants se réclament à la fois. La deuxième est mise par eux en oubli. On sépare ainsi deux vertus qui sont l'une à l'autre nécessaires. Et l'on s'étonnerait de courir à un échec ?

Celui qui sait ainsi le remède saura l'appliquer lorsque les nations consentiront à recourir à ses lumières et à son dévouement. Quant à nous, catholiques, fidèles sans doute à notre patrie, il ne nous est pas permis d'ignorer que le meilleur moyen de servir ses vrais intérêts, c'est de nous unir de cœur et d'action au Père commun, de lui faire la belle protestation que viennent de lui adresser les ouvriers de la Hollande, protestation de soumission et de conformité aux vues élevées de celui qui, représentant sur terre le Maître Souverain, domine les conflits des hommes de toute la hauteur du surnaturel sur la nature déçue. Sa Sainteté Benoît XV nous en fait l'invitation réitérée. A nous le devoir de faire écho à sa parole et de montrer combien les directions papales sont sages, rationnelles, opportunes et méritent qu'on en tienne compte.

Là est la doctrine ; là est le salut.

B.

Prière aux abonnés de vérifier, à la suite de leur adresse, la date de l'échéance de leur abonnement, et de l'acquiescer s'il y a lieu, le plus tôt possible.